

**Le C.T.R. de La Levée
est un lieu de soin et d'insertion
à l'initiative de l'Apleat.**

Le Centre accueille 14 personnes
majeures, hommes et femmes, avec
ou sans traitement de substitution
pour un séjour pouvant aller jusqu'à
6 mois, renouvelable une fois,
selon des objectifs réévalués
au cours de la période

Situé à proximité du Centre Ville d'Orléans,
le Centre est composé, à l'étage, de 6 chambres
individuelles et 4 chambres doubles.

Au rez-de-chaussée, se trouvent les bureaux,
l'infirmierie, les lieux collectifs : salle à manger,
salle de réunion et de télévision, cuisine, lingerie, ...



Centre thérapeutique résidentiel de la Levée



56 bis, Rue Guignegault
45100 ORLEANS

Tél : 02 38 51 00 18
Fax : 02 38 51 30 79
accueil.lalevee@apleat.com
www.apleat.com



samuel Roux / Impression : Prévost offset

Centre thérapeutique résidentiel de la Levée

Votre venue relève
d'un engagement
libre et volontaire

Section hébergement
CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement
et de Prévention en Addictologie)
de l'Apleat



Association pour l'Écoute et l'Accueil
en Addictologie et Toxicomanies

Les activités de soins proposées par le Centre font partie du contrat de soin et d'insertion. Elles sont :

Collectives

Prise en charge médicale, para-médicale, psycho-sociale et éducative, avec un accompagnement individualisé.

Thérapeutiques, visant à développer le potentiel humain et communicationnel des résidents autour de différentes thématiques :

- Savoir dire non,
- Gestion du stress,
- Nutrition,
- Hygiène du sommeil,
- Relaxation,
- Aide à l'arrêt,
- Prévention de la rechute...

Physiques et Sportives :
remise en forme, randonnée pédestre et VTT ...

Artistiques et Créatives :
atelier d'écriture, art-thérapie (art-plastiques), théâtre...

Individuelles

Prise en charge médicale, para-médicale, psycho-sociale et éducative, avec un accompagnement individualisé

Aide à l'insertion ou la réinsertion et accès aux droits et aux soins

Notre principe d'action est de proposer aux usagers qui le souhaitent des moyens de maîtrise de leur addiction et de gestion de leur vie, en proposant un accompagnement afin :

- de motiver la personne au changement,
- d'aider la personne à réduire l'utilisation de substances ou atteindre et maintenir l'abstinence,
- d'améliorer le fonctionnement social et psychologique.

L'objectif est d'offrir des soins dans un lieu stabilisé pour des usagers présentant une désorganisation psychologique et/ou sociale rendant difficile la pratique des soins en centre ambulatoire.

Pour cela, nous proposons trois axes de travail :

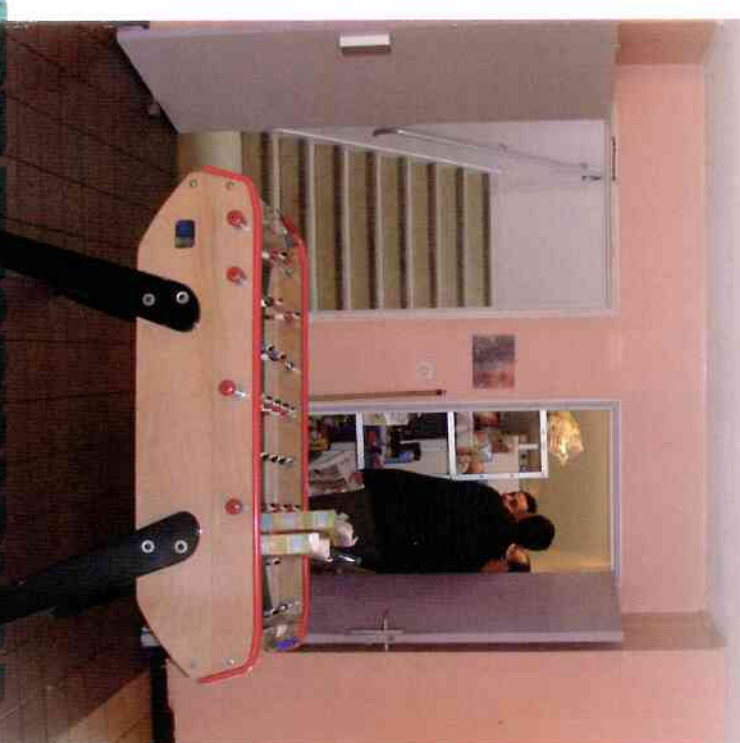
- programme général s'adressant aux usagers de structures assurant des soins spécialisés en addictologie dans un cadre maîtrisé et sécurisé,
- programme court de sensibilisation comprenant information, prévention des risques et travail motivationnel permettant d'amorcer le processus de soins,
- programme de stabilisation pour des personnes suivies par des structures assurant des soins spécialisés en addictologie qui présentent une aggravation de leur problématique nécessitant un temps de rupture.

L'Admission s'effectue par :

- une lettre de motivation du demandeur,
- un dossier médico-social de l'équipe référente,
- un entretien téléphonique d'évaluation.

Le Contrat de soin et d'insertion :

- il est présenté au Résident par son Référent, lors d'un entretien, dans les 15 jours suivants l'admission,
- il est alimenté régulièrement selon des objectifs personnalisés et individualisés définis en commun.



EVALUATION MEDICALE PSYCHOLOGIQUE ET/OU SOCIALE

HEBERGEMENT COLLECTIF CONDUITES ADDICTIVES

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ECOUTE CONSEIL